



COMITE SARTHE FSGT

AFFILIATIONS : L'affiliation est annuelle ou saisonnière (6 mois).

La catégorie du club est fixée dans la relation comité/club
***L'abonnement à la revue Sport et Plein Air est inclus dans l'affiliation**

- CATEGORIE 1** : 78.50 € (petite association)
- CATEGORIE 2** : 148.50 € (association structurée)
- CATEGORIE 3** : 456.00 € (association omnisports)
- CATEGORIE 4** : 56.50 € (saisonnière, 6 mois)

**La revue associative Sport et Plein Air est la revue de la FSGT, c'est l'outil indispensable pour les responsables des clubs, pour les animateurs des activités.*

LICENCES : au minimum 6 licences **obligatoires** par club pour valider l'affiliation.

COTISATIONS ANNUELLES

- ADULTE** né en 2006 et avant : 39.13 € avec assurance, 35.63 € sans assurance
- JEUNE** né entre 2007 et 2011 : 32.36 € avec assurance, 28.86 € sans assurance
- ENFANT** né en 2012 et après : 21.97 € avec assurance, 18.47 € sans assurance

CARTES ACCUEIL & DECOUVERTE (avec assurance)

- CARTE 4 MOIS TOUS SPORTS** :
- | | |
|-------------------------------|-----------|
| Adulte (né en 2006 et avant) | : 18.81 € |
| Jeune (né entre 2007 et 2011) | : 15.84 € |
| Enfant (né en 2012 et après) | : 11.63 € |

CARTE INITIATIVE POPULAIRE : 3.51 €

L'affiliation est annuelle. Elle prend effet à la date de validation par le siège fédéral. **Les cartes 4 mois et initiative populaire (CIP) ne sont pas des licences.** Ce sont des cartes d'accueil et découverte qui permettent à des non-licenciés de découvrir la FSGT. **Ces cartes ne sont pas utilisables pour des compétitions donnant lieu à classement (championnat départemental, régional etc.).** La carte 4 mois est valable de date à date. La CIP est valable de 1 à 3 jours consécutifs et ne pourra être délivrée que 3 fois au maximum à la même personne.

CARTE FSGT (carte de soutien sans assurance) : 11.73 €
(Pour les personnes ne pratiquant aucune activité physique et sportive)